

#Neyron

LE MAG

MARS - AVRIL 2024 • N° 20

TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE

20

URBANISME



Révision du PLU : réunion publique le jeudi 11 avril

À lire en page 3

ENVIRONNEMENT

Consultation sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

À lire en page 4

VIE MUNICIPALE

À lire en pages 4 et 5

ASSOCIATIONS

À lire en pages 6 et 7

DÉCHÈTERIE,
ALLEGRO,
ENGIN BRUYANTS...

*Informations
au dos du magazine*



Mairie de Neyron
Place Victor Basch • 01700 Neyron
mairie@mairie-neyron.fr
04 78 55 33 25

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi : de 8h15 à 12h - fermée l'après-midi

Jeudi : fermeture toute la journée

Numéro en cas d'urgence (SMS)

le mardi après-midi et le jeudi : 06 75 47 04 05
ou par mail : accueil@mairie-neyron.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS

• MAIRE

Christine FRANÇOIS : sur rendez-vous

• Adjoint au SPORT, à la CULTURE, aux ASSOCIATIONS et à la PARTICIPATION CITOYENNE

Bruno LARIVE : sur rendez-vous

• Adjointe au DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et aux RESSOURCES EXTÉRIEURES

Nathalie GARCIA : sur rendez-vous

• Adjoint à l'URBANISME et à l'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

Julien FAVREAU : de 8h30 à 11h
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois

• Adjointe à la PETITE ENFANCE et à la VIE SCOLAIRE

Elodie QUEIREL : sur rendez-vous

• Adjoint au PROJET DE TERRITOIRE

Marc DELACOURT : sur rendez-vous

• Adjointe à la COMMUNICATION, au NUMÉRIQUE et à l'ANIMATION

Clotilde VERDENET : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux AFFAIRES SOCIALES et SOLIDAIRES

Valérie JULLIEN : sur rendez-vous

• Conseillère déléguée aux FINANCES

Véronique DUPLAN : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux RÉSEAUX

Raphaël PAYRE : sur rendez-vous

• Conseiller délégué aux SERVICES TECHNIQUES

Jean-Pierre HERVIS : sur rendez-vous

• Conseiller délégué à la VOIRIE et la SÉCURITÉ

Raymond PISTIL : le mardi de 9h à 11h

#édito



Chères Neyrolandes, chers Neyrolands,

Une décision importante a été prise lors du conseil de la Communauté de Communes (CCMP) du 6 février 2024. Ce jour-là, **un vote crucial a eu lieu concernant la construction et la gestion du futur cinéma duplex de 5 salles à Saint-Maurice-de-Beynost.**

La semaine précédente, **21 conseillers municipaux de Neyron sur 23 se sont positionnés contre ce projet**, exprimant ainsi des préoccupations légitimes quant à sa taille et à son coût.

Notre opposition est motivée par le coût **de 15 millions d'euros de ce projet** (en prenant en compte le cinéma lui-même et les aménagements de parking et de voirie) que la majorité de vos élus a considéré comme exorbitant. Et ce n'est qu'un estimatif... Ce montant correspond à près d'une année des coûts de fonctionnement de la communauté de communes. Il représente à lui seul **plus de 1000 € par foyer** et n'est pas considéré comme essentiel compte tenu de l'offre culturelle riche et variée de la CCMP avec notamment l'Allégro dont le potentiel n'est pas optimisé. Nous bénéficions de plus, à proximité de notre commune, du cinéma de Rillieux ainsi que des complexes de la métropole, notamment les 14 salles de la cité internationale accessibles en bus en 20 minutes grâce au A71 du réseau Car Ain.

Nous pensons que la CCMP devait abandonner ce projet, revoir ses priorités et affecter cette somme à des projets que nous considérons comme plus prioritaires tels que la revitalisation des commerces de proximité, l'accélération des déplacements des modes doux, le développement des crèches, l'amélioration des transports intercommunautaires, la mise en place d'une politique de l'habitat solidaire pour loger les jeunes actifs à proximité de leur emploi, les logements adaptés pour les seniors et les personnes en situation précaire et enfin l'adaptation au changement climatique avec une accélération de la gestion des espèces invasives (moustiques, frelons, ambroisie).

Malheureusement, seule la majorité des élus de Miribel et 2 des 3 élus de Neyron siégeant à la CCMP ont tenu cette position et le projet a été adopté avec une majorité assez large des élus des autres communes (19 voix pour et 12 contre).

Nous ne pouvons donc que nous incliner et respecter cette décision, même si nous la regrettons.

Nous espérons que cet investissement ne grèvera pas trop les futurs investissements que nous considérons comme prioritaires et que nous pourrons faire avancer notre communauté dans la bonne direction...

Je vous remercie pour votre compréhension et votre confiance, et je reste à votre disposition pour toute question ou préoccupation.

Votre Maire,
Christine François



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIMAIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

Rendez-vous au secrétariat
de la Mairie
du 25 au 29 mars.

ATTENTION :

- Seront inscrits les enfants nés avant le 31 décembre 2021.
- Pensez à vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant et des numéros de téléphone où les parents peuvent être joints pendant le temps scolaire.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Neyron ?

Inscrivez-vous !

- par mail accueil@mairie-neyron.fr
- par téléphone au **04 78 55 33 25**
 - téléchargez le formulaire sur le site neyron.fr, dans l'onglet "Nouveaux arrivants", à remplir et à déposer en mairie
- rendez-vous **directement en mairie**



ENTREPRENEURS INDIVIDUELS OU SOCIÉTÉS

Vous venez de vous installer à Neyron ?

Envoyez un mail à accueil@mairie-neyron.fr avec vos coordonnées complètes, nom et secteur d'activité de votre entreprise afin de nous avertir de votre installation.

Des réunions réseau, des petits-déjeuners... sont organisés régulièrement par la Commission développement économique.

Partez à la
**Chasse
aux
œufs**

**LE MERCREDI 3 AVRIL
À 15H**
dans la forêt-jardin
de Sermenaz

Révision PLU / Information PPRN

La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Lors de la réunion publique vous seront exposés **les constats réalisés suite au diagnostic de notre commune et des explications sur le contexte réglementaire** encadrant cette révision vous seront apportées. Nous vous informerons aussi sur les caractéristiques des risques naturels connus sur le territoire communal et sur les dispositions du PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) en vigueur. À l'automne, une nouvelle réunion publique abordera les points spécifiques concernant notre commune. Pour mémoire, **le cahier d'observations relatif au PLU est toujours disponible en mairie.**

RÉUNION PUBLIQUE LE JEUDI 11 AVRIL À 19H
À LA SALLE POLYVALENTE



RESTONS EN CONTACT !

Pour rester informés entre chaque sortie de Neyron #Le mag (bimestriel), téléchargez l'application **INTRAMUROS** sur votre téléphone portable et abonnez-vous à la page **FACEBOOK Mairie de Neyron.**



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(plus d'infos en pages 3 à 7)

JEUDI 7 MARS
Après-midi dansant
Salle Saint-Exupéry • de 15h à 18h

SAMEDI 9 MARS
Messe
Église de Neyron • 18h30

MARDI 12 MARS AU SAMEDI 6 AVRIL
Exposition Quai du polar
À la bibliothèque

JEUDI 21 MARS
Pause Lecture autour
de "Perspective(s)" de Laurent Binet
À la bibliothèque • 14h30

JEUDI 21 MARS
Après-midi dansant
Salle Saint-Exupéry • de 15h à 18h

SAMEDI 23 MARS
Vente des brioches du Sou

LUNDI 25 AU VENDREDI 29 MARS
Inscriptions école en Mairie
aux horaires d'ouverture

VENDREDI 29 MARS
Messe de Vendredi Saint
Église de Neyron • 18h30

MERCREDI 3 AVRIL
Chasse aux œufs
Jardin-forêt de Sermenaz • 15h

JEUDI 4 AVRIL
Après-midi dansant
Salle Saint-Exupéry • de 15h à 18h

SAMEDI 6 AVRIL
Matinée sportive de la GV
Salle polyvalente • de 9h à 13h

JEUDI 11 AVRIL
Après-midi dansant
Salle Saint-Exupéry • de 15h à 18h

JEUDI 11 AVRIL
Réunion publique PLU
Salle polyvalente • 19h

VENDREDI 12 AVRIL
Balade Santé
Étangs de Thil • de 9h30 à 12h30

SAMEDI 13 AVRIL
Messe
Église de Neyron • 18h30

JEUDI 2 MAI
Après-midi dansant
Salle Saint-Exupéry • de 15h à 18h

#CARNET DE NEYRON

DÉCÈS
PICQ Marthe
décédée le 19 décembre 2023

NAISSANCES
JEULIN Élio
né le 6 décembre 2023
PAPA AHMED Wassil
né le 11 décembre 2023

ENVIRONNEMENT



ZAEnR – Zone d’Accélération des Énergies Renouvelables

Énergies renouvelables : votre avis compte !

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre l’objectif de neutralité carbone en 2050. Conformément à la loi n°2023-175 du 11 mars 2023, dite loi APER (accélération de la production d’énergies renouvelables), les communes ont jusqu’au 31 décembre 2023 pour proposer leurs zones d’accélération de la production d’énergies renouvelables.

Plus d’informations sur www.ecologie.gouv.fr :



À l’échelle de notre territoire, un **diagnostic** a été réalisé par les services de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP), dans le prolongement du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) 2021-2026.

La commune de Neyron, pleinement engagée dans la transition écologique, prendra part activement à la mise en place de ce dispositif et le présentera au conseil municipal du 26 mars 2024.

Ainsi, en vue du débat prévu par la loi APER au sein de l’organe délibérant lors du conseil communautaire du 26 mars 2024, **la commune de Neyron lance auprès de ses habitants, une consultation publique sur les zones d’accélération de la production des énergies renouvelables (ZAEnR) jusqu’au 11 mars 2024.**

Les zones proposées sont les plus larges possibles, afin de permettre la faisabilité de tout projet éventuel. Chaque commune pourra préciser davantage les limites des zones proposées au regard de ses enjeux. En effet, il est bien précisé que ces zones doivent permettre aux porteurs de projet de bénéficier d’une instruction accélérée, voire de bénéficier de bonus financiers incitatifs qui pourront être mis en place par l’État.

Consultez les différentes cartographies du territoire, intégrant les enjeux du PCAET, et déclinées selon les différentes filières énergétiques sur notre site : www.neyron.fr > rubrique **En pratique / Urbanisme**



PROJET DE TERRITOIRE

Les petites infos de la batterie de Sermenaz

L’association “Batterie & Compagnie” a vu le jour ce jeudi 15 février à Neyron.

Elle a pour objet d’animer le site de la batterie de Sermenaz en organisant **des événements culturels** à destination des habitants (expositions, café-concerts, projections...). Un conseil d’administration de 11 personnes a élu le bureau composé de Philippe Lespagnol, Président, Alain François, Vice-président, Catherine Collin, Secrétaire, Claire Takizawa, Trésorière et Christine Lespagnol, Adjointe.

La création dans la batterie d’un lieu de vie communal commun, ouvert à tous, et dans le respect de l’environnement et du patrimoine est une des valeurs fondatrices.

En attendant la création des outils propres à l’association, si vous souhaitez **adhérer, devenir bénévole ou avoir des informations**, envoyez un mail à : batteriedesermenaz@gmail.com

Rejoignez-les et participez à une nouvelle aventure dans le village, ils auront besoin de votre aide pour réussir !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Nouveau au Relais de Neyron

- Point **PRESSING**
- Vente de **FRUITS ET LÉGUMES** le vendredi après-midi et le samedi matin



Changement de propriétaire à l’Auberge des Iles

“Après dix-neuf années au service de nos clients, le temps de la retraite est venu.

Avec la vente de notre restaurant, c’est avec beaucoup d’émotion que nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Marc et remercions de tout cœur les Neyrolands qui nous ont fait confiance durant toutes ces années.”

Daniel et Carine Barrago



Nous souhaitons la bienvenue au repreneur de l’Auberge des Iles, Guillaume MARC (au centre de la photo), accompagné d’Isabelle et Antony.

Le restaurant propose **une cuisine traditionnelle travaillée à partir de produits frais exclusivement**. La carte évolue au fil des semaines et des saisons.

Et aussi à emporter :

- **PLAT DU JOUR** le midi du lundi au vendredi
- **PIZZAS** le mercredi, jeudi et vendredi soir

AFFAIRES SOCIALES



Balade santé aux étangs de Thil

La Mutualité française AURA, représentation régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), développe une offre de soins et d'actions de prévention santé au plus près des besoins de la population, contribuant au maintien et à l'amélioration de la santé de tous.

Elle propose aux Neyrolands **UNE BALADE SANTÉ le vendredi 12 avril de 9h30 à 12h30 aux étangs de Thil.**

Cette balade, encadrée par un accompagnateur de randonnée et une animatrice nature, sera accessible à tous, sans aucune difficulté particulière (5 km) et conjuguera : bienfaits d'une activité de plein air, convivialité d'un groupe, pauses contées autour de la thématique de la nature et plus globalement la découverte de la faune et de la flore qui nous entourent.



Activité gratuite sur inscription avant le 24 mars au 04 78 55 33 25 ou accueil@mairie-neyron.fr.

Un covoiturage au départ de Neyron sera envisagé.

Séjour séniors dans le Luberon

L'ANCV et la Croix Rouge proposent aux 60 ans et plus, autonomes, sans activité professionnelle, **une semaine de vacances dans le Luberon, du 16 au 23 septembre 2024.** Celle-ci s'adresse plutôt à des personnes soit isolées, soit dont les ressources ne permettent pas de partir souvent en vacances, et aux aidants pour leur permettre un répis.

RÉUNION D'INFORMATION LUNDI 4 MAI À 15H

à Artemis, 32 route de Genève à Saint-Maurice de Beynost.

Informations auprès de la Croix-Rouge : 06 17 97 90 82
Aides ANCV selon ressources

Visioconférences gratuites sur le thème de la santé

La mutualité française AURA propose **des rencontres santé en ligne, gratuites et ouvertes** à tous sur inscription préalable. Ces visioconférences s'articulent autour de : **la santé-environnement et la nutrition.**

8 mars : savoir déchiffrer les étiquettes alimentaires

22 mars : la famille des 7 perturbateurs endocriniens

2 avril : prévention des piqûres de tiques et de la maladie de Lyme

10 avril : alimentation du jeune enfant

Renseignements et inscriptions auprès de la Mutualité française au 06 24 69 48 25

VOIRIE



Point voirie

• Les travaux voirie évoqués dans le Mag 19 concernant **le chemin de Sermenaz et la rue de St Didier** ont été signés en fin d'année et ne devraient donc plus tarder.

• **Montée du cimetière** : la route a dû être coupée à la circulation fin décembre à la suite d'un accident qui a endommagé un poteau avec des réseaux et une barrière. Ces derniers ont été réparés, cependant, une étude est en cours afin de réorganiser et diminuer la circulation dans ce secteur. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette étude.

• **Chemin du Molliet** : ce sentier piéton appartient à la Mairie mais **sa réfection et son entretien sont du ressort de la CCMP** (Communauté de Communes de Miribel Plateau). En vue des travaux, la Mairie est intervenue pour faire réaliser le bornage qui a révélé une multitude de propriétaires fonciers sur ce sentier. Après plusieurs actes notariés qui ont pris un certain temps, la Mairie est maintenant propriétaire de la totalité de ce sentier et **sa complète rénovation va pouvoir être envisagée par la CCMP.** Nous vous tiendrons informés de leur planning de travaux via nos supports de communication (page Facebook, Intramuros, site).

• **Pont de l'île** : la **réouverture du pont n'est actuellement pas prévue.** La commune de Neyron, qui en est propriétaire à 16%, n'a pas le pouvoir de police sur ce pont situé à Miribel et ne peut donc prendre aucune décision le concernant. Conscients de l'impact de cette fermeture sur la circulation dans notre commune, nous avons lancé une campagne de mesures de passage des véhicules à différents endroits. L'objectif, à terme, est d'adapter notre voirie afin de sécuriser et fluidifier les déplacements (voitures et piétons).

Mise en conformité de l'adressage communal

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune reste une de nos priorités.

À cet effet, nous avons engagé une action de mise en conformité de l'adressage communal en suivant la loi 3DS des 8 et 9 février 2022.

Un audit, réalisé par un cabinet indépendant, est en cours sur l'ensemble de la commune afin de vérifier et améliorer notre schéma d'adressage communal (dénomination des voies et numérotation) et permettre à chaque habitation de disposer **d'une localisation précise et fiable.**

Cette action contribue ainsi à **améliorer votre sécurité et votre confort** en facilitant l'accès à votre domicile des services de secours : pompiers, ambulances, médecins..., et des autres services : livraisons, fibres, dépannages, etc...

La commune est maintenant la seule responsable de l'adressage et devient la dépositaire de l'ensemble de nos adresses.

Les administrés concernés par des changements recevront prochainement l'information par courrier.

Par ailleurs, si vous rencontrez **des difficultés de localisation et d'adressage**, vous pouvez nous en faire part par mail à l'adresse suivante : accueil@mairie-neyron.fr

TRIBUNE NEYRON POUR TOUS

Le bureau de la CCMP comprend au moins un représentant (vice-président) de chaque commune qui la compose. Ceci offre l'immense avantage de permettre une véritable représentation des communes dans l'organe exécutif et donne une possibilité d'inter-relation qui devrait être fructueuse et devrait susciter l'intérêt des élus des communes à condition bien sûr que ceux-ci soient tenus informés régulièrement de tout ce qui se passe au sein de la CCMP. Malheureusement, ce n'est que trop peu le cas pour Neyron. Cela se traduit par une très faible présence d'élus (3) neyrolands lors de la présentation de mi-mandat de la CCMP marquant un manque certain d'intérêt pour cet EPCI qui gère des problématiques très importantes comme la distribution de l'eau et offre des infrastructures d'intérêts communautaires. Si nous n'investissons pas avec la CCMP, nous serons à juste titre ses oubliés.

L'équipe NEYRON POUR TOUS

Vous souhaitez nous contacter : neyronpourtous@gmail.com



TENNIS CLUB

Les joueuses féminines du Tennis Club de Neyron à l'honneur

L'année a démarré le 8 janvier par le **tennis santé** et comme chaque lundi matin, les dames pratiquent le tennis à leur rythme.

Le 14 janvier, le TC Neyron a accueilli une poule du **tournoi "Drôle de dames"**, dont les fonds sont reversés à la lutte contre le cancer du sein. Malgré une défaite de l'équipe féminine senior à cette compétition, la convivialité était de mise pour soutenir la cause.

Enfin, du côté des plus jeunes, **l'équipe féminine des 15-18 ans** s'est engagée dans le **championnat de l'Ain par équipe**. Elle ne se qualifie malheureusement pas mais termine tout de même deuxième de la poule.

Contact : tennisneyron@gmail.com

GROUPEMENT PAROISSIAL

Début du Carême

Nous voilà entrés dans le **temps du Carême** qui a débuté le 14 février avec le mercredi des "Cendres" et se conclura par la fête de Pâques le 31 mars.

Voici les dates à retenir pour vivre au mieux ce temps fort de notre vie paroissiale, dates qui seront également affichées sous le porche de notre église :

Dimanche des Rameaux : le samedi 23 mars à St-Maurice-de-Beynost et le dimanche 24 à Beynost et Miribel aux heures habituelles.

Semaine Sainte : le 29 mars, vendredi Saint : chemin de croix à 15h au Mas Rillier et messe de la Passion et vénération de la Croix à 18h30 à Neyron. Une célébration pénitentielle, avec possibilité de confession individuelle, est proposée le mercredi 27 mars à 18h30 à Miribel.

Messe de Pâques : veillée pascale le samedi 30 mars 18h30 à Beynost et 20h à Miribel. Messe unique le dimanche 31 mars : 10h30 à Miribel.

Petits rappels toujours utiles :

Permanences à la cure : chaque jour sauf mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30, à la cure à St Romain, 73 rue Grobon à Miribel.

Messes : chaque dimanche à 9h30 à Beynost, à 10h30 à Miribel, et le 1^{er} samedi du mois à 18h30 à Saint-Maurice-de-Beynost, le 2^{ème} à Neyron, le 3^{ème} aux Échets, le 4^{ème} au Mas Rillier ou à Thil, et en cas d'un cinquième samedi : le 4^{ème} au Mas Rillier, le 5^{ème} à Thil.

Vous pouvez aussi participer à **la messe à la Chapelle de Bon Séjour** le 3^{ème} mercredi du mois à 15h15 avec les résidents du Côteau et du Cèdre.

Bonne avancée vers Pâques !
Le conseil de paroisse.

Renseignements au 04 78 55 30 86
ou <http://paroisse.miribel.orange.fr>

EDEN

Energies Renouvelables : de Bruxelles à Neyron, le soleil risque de nous éblouir !

La législation de l'UE visant à promouvoir les énergies renouvelables (ENR) a beaucoup évolué au cours des quinze dernières années. En 2021, les ENR représentaient 21,8 % de la consommation finale brute d'énergie de l'Union Européenne (UE). Sa transposition affirmée récemment a conduit en 2023 les co-législateurs à porter à 42,5 % la part cible des ENR dans l'UE en 2030. Pour la France, atteindre ces objectifs nécessite un effort colossal, avec ce paradoxe que son parc nucléaire lui permet d'afficher des émissions de CO² bien moindres que ses voisins, l'Allemagne en tête.

Le plan prévoit via **une obligation légale** (loi française de mars 2023) **progressive d'installer des panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments publics, commerciaux et résidentiels**, y compris sur des terres agricoles. En vertu de ce plan, chaque Etat doit définir et adopter des plans pour des zones propices au déploiement de ces ENR, avec des procédures d'octroi de 'permis' plus courtes et simplifiées.

Quid à Neyron, un inventaire des ressources potentielles a été esquissé par des sachants intercommunautaires (ou leurs ayant droits) et a conduit à retenir le photovoltaïque (PV). Nous aboutissons à une conclusion de bon sens et évidente autour du 45^{ème} parallèle, le soleil brille et nous pouvons en tirer parti. Le marché actuel propose des installations photovoltaïque (ou PV) aux environs de 2€ le Watt et un temps de retour sur investissement entre 4 et 15 ans selon l'usage fait de cette production. Il est évident que pour mieux l'amortir il faudra changer nos modes de consommation, car le système PV produit surtout aux heures ensoleillées (*) et que cette énergie ne peut se stocker qu'avec des batteries.

En conclusion, restons informés concernant l'implantation du PV sur notre commune.

(*) Ces systèmes favorisent l'usage d'une climatisation à midi l'été et non le chauffage les soirs d'hiver.

Contact : jean-jacques.herou@laposte.net



SOU DES ÉCOLES

Une boum explosive ! et BOOM !

Vous avez été plus de **170** à déguster **la choucroute de Gast** et partager avec nous ce moment convivial grâce à l'accueil de Caroline et Slim au Relais de Neyron pour la distribution.

Mardi Gras oblige, vous avez été nombreux à la boum du Sou (photo), les enfants se sont amusés, éclatés et se sont déhanchés sur toutes les musiques ! Bonbons et boissons ont ravis leurs papilles, les rires et les cris ont été nombreux et même parfois dans la démesure, mais bon ce sont nos enfants hein....

Quelques dates à venir : vente des brioches samedi 23 mars en porte à porte et **tournoi de pétanque le samedi 25 mai** au stade Francisque Payé.

Retrouvez toutes les dates des événements du sou dans le calendrier 2023-2024 de l'école.

Contact : soudesecolesdeneyron@gmail.com

Stage Loisirs

SAMEDI 6 AVRIL
DE 9H À 13H

SALLE POLYVALENTE DE NEYRON
STADE FRANCISQUE PAYÉ

Initiation à plusieurs activités encadrées
par des animateurs professionnels :

DANCE MOVE

BODY ZEN & QI GONG

BODY KARATÉ FITNESS

Participation de 5 €
pour les non-adhérents
à partir de 14 ans.

Gratuit pour les adhérents.

Ouvert à toutes et tous. Sur inscription.
Boissons chaudes et viennoiseries offertes.

Venez nombreux pour **partager un moment en famille
ou entre amis** en alliant sport et convivialité !

Repas

À l'issue de cette matinée sportive, un repas sera servi.
Les conjoint(es), ami(es) sont les bienvenu(es).

Tarif : 12 € par personne

Inscription obligatoire avant le 21/03/2024.

Plus d'infos
en scannant
le QRCode



FORTS POUR DEMAIN

Mars : l'éveil de la végétation

Pour nous "locataires" de la terre,
c'est le moment d'agir pour **aider les
végétaux à affronter les dérègle-
ments climatiques** :

- paillez abondamment tous vos massifs pour nourrir et protéger votre sol,
- évitez les arrosages et les tontes et laissez des bandes fleuries dans vos pelouses.

Nos **ateliers scolaires** préparent les enfants à comprendre et à aménager une forêt-jardin en associant aux arbres fruitiers une guilda de plantes compagnes comestibles.

Venez suivre nos cours de jardinage et découvrez toutes les facettes de notre association.

Rendez-vous sur notre site www.fortspourdemain.fr



SPORTING NEYRON

Comment mesurer et réduire l'empreinte carbone d'un évènement sportif ?

C'est ce que nous nous sommes demandé au sein de l'équipe de la Neyrolande. En utilisant une méthodologie précise, nous avons pu **calculer l'impact carbone** de l'édition passée : 4,38 tonnes de CO². De la collecte des données à l'analyse, en passant par des conseils pratiques, les perspectives d'amélioration sont nombreuses pour **notre prochaine édition du 13 octobre 2024**.

Vous avez des suggestions pour faire de cette journée une réussite ? Rendez-vous sur le blog du Sporting Neyron pour nous les envoyer et retrouver l'article complet.

Plus d'infos : <https://sportingneyron.fr/>
ou sportingneyron@gmail.com

GRAZIA DANSE

Nouveau cours à partir de début mars

Offrez à vos enfants les outils pour mieux vivre leurs émotions !

Pour **les enfants de 5 à 11 ans**, les ateliers de sophrologie de **La Bulle Des Émotions**, permettent d'évacuer le trop-plein et se reconnecter à soi à travers des pratiques de respiration, méditation, jeux et exercices de sophrologie, Brain gym, création... de manière simple, efficace et amusante !

Chaque atelier a un thème précis autour duquel il va s'articuler : "Chasser les sensations désagréables de la colère", "Booster ma concentration", "Mon super-pouvoir de la confiance", "La magie de Noël", "Se remplir de joie" etc...

Ils se déroulent à la salle Saint-Éxupéry, les mercredis hors vacances scolaires, pour une durée de 1 heure.

Deux créneaux horaires sont proposés : de 14h30 à 15h30 et de 16h15 à 17h15.

Ils sont animés par une sophrologue et sont conçus pour accueillir un petit nombre d'enfants afin de garantir une expérience personnalisée et chaleureuse.

Début des cours le mercredi 6 mars, sur inscription uniquement, places limitées.

Pour tous renseignements et/ou inscriptions : 06 49 87 68 08
graziadanse@gmail.com

<https://labulledesemotions.com/>

BIBLIOTHÈQUE

Succès de la collecte au profit des Restos du cœur

Les bénévoles remercient les donateurs : **344 kg de vivres ont été offerts aux Restos du cœur**.

Le spectacle fut une belle réussite. Merci à la compagnie l'HIMAJ pour sa participation et la qualité de la représentation.

Du 5 au 12 mars : la bibliothèque mettra **les femmes à l'honneur** avec une sélection d'ouvrages sur le sujet.

Du 12 mars au 6 avril : coup d'envoi de Quai du polar avec une exposition jeune **"Scénario noir et encre rouge : les 4 de Baker Street"**.

Le 21 mars à 14h30, pause lecture autour de **"Perspective(s)"** de Laurent Binet.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :
mardi 16h-18h30, vendredi 16h-19h et samedi 10h-12h

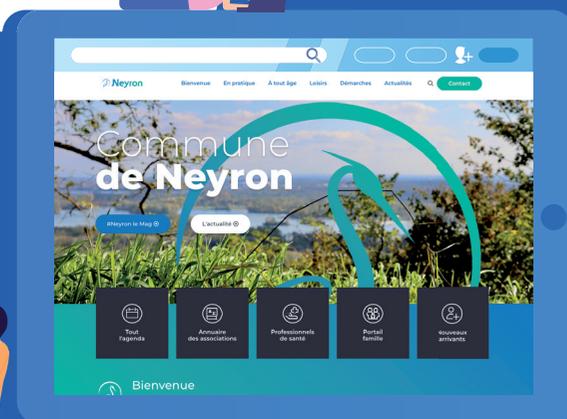
Plus d'infos sur bibliotheques-ccmp.fr
ou par mail à : neyron@bibliotheques-ccmp.fr
06 75 47 04 09



Nouveau site internet pour notre commune www.neyron.fr

Partez à la découverte de notre nouveau site internet !

Vous y trouverez
tous les renseignements pratiques
dont vous avez besoin
et découvrirez aussi toute
l'histoire de Neyron.



Après-midis dansants

Ouverts à tous
les jeudis de 15h à 18h
Salle Saint-Exupéry

LES JEUDIS :

7 MARS
21 MARS
4 AVRIL
11 AVRIL
2 MAI

ORDURES MÉNAGÈRES

**Ramassage des ordures ménagères
tous les jeudis matins**

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir.

TRI SÉLECTIF



Collecte du tri :
lundis 11 et 25 mars
lundis 8 et 22 avril

MAISON FRANCE SERVICES

France Services Côtère et Plateau

4, rue Honoré de Balzac
01700 Saint-Maurice de Beynost

franceservices@cc-miribel.fr ou 04 87 34 05 70

ENGINS BRUYANTS

(tondeuses, tronçonneuses, perceuses...)

HORAIRES D'UTILISATION

Les jours ouvrables :
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi : **de 9h à 12h et de 15h à 19h**
Le dimanche et les jours fériés : **de 10h à 12h**

**Rappel : les feux de déchets verts
sont strictement interdits.**

DOMBES CÔTIÈRE TOURISME

Toutes les informations pratiques et touristiques
des communes de la CCMP :
idées sorties, activités, patrimoine, restauration...

1104, Grande rue à Miribel • 04 78 55 61 16
dombes-cotiere-tourisme.fr

#les petites infos pratiques

DÉCHÈTERIE • MIRIBEL

HORAIRES D'HIVER jusqu'à fin mars

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 8h30-17h non stop

HORAIRES D'ÉTÉ à partir d'avril

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-18h
Samedi : 8h30-18h non stop

LA RECYCLERIE

Recyclage et Solidarité

Collecte de vêtements et petit mobilier
uniquement Place de l'église
les jours de permanence

Prochaines collectes
les mercredis 6 mars **de 15h30 à 17h30**
et 3 avril **de 16h à 18h**



DON DU SANG

Prochaine collecte de sang
Mercredi 29 avril de 14h30 à 19h

Salle l'Allégro à Miribel
Inscriptions sur le site EFS :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ALLÉGRO • MIRIBEL

Place de la République

THÉÂTRE ALLÉGRO

Renseignements : 04 78 55 80 20
<https://www.theatreallegro.fr/>

DIMANCHE 10 MARS À 17H

Cirque, Compagnie LE GROS ORTEIL
"Le Bibliothécaire"
Tarifs de 9€ à 21€



VENDREDI 22 MARS À 20H30

Théâtre compagnie
LA BANDE À MANDRIN
"Héroïnes"
Tarifs de 14€ à 26€



VENDREDI 5 AVRIL À 20H30

Théâtre compagnie CAMINO
"La caresse et la mitraille"
Tarifs de 11€ à 23€



CINÉMA ALLÉGRO

Programme sur
www.unionlaiquedemiribel.fr/cinema2
Séance tous les mercredis soirs

PERMANENCE DÉPUTÉ

Romain DAUBIÉ • Député de l'Ain

Permanence parlementaire

77, Grande-Rue – BP 129
01120 MONTLUEL
Tél : 04 81 65 74 43 • SMS : 06 58 51 51 57
romain.daubie@assemblee-nationale.fr